Consultation des MISEN dans le cadre de l'élaboration de l'État des lieux 2025

Guide de l'utilisateur

Privilégiez Chrome ou Firefox

Accès aux informations et au dépôt d'avis : https://cyclope.lesagencesdeleau.fr





Préambule à l'utilisation de Cyclope

- Cyclope est un outil mutualisé entre les 6 agences de l'eau
- Il répond à la majorité des besoins exprimés par les différents bassins en termes de consultation
- ➤ Toutes les fonctionnalités de l'outil ne sont pas à utiliser pour cette consultation sur le bassin Rhin-Meuse. Le présent guide indiquera au fur et à mesure celles pouvant être employées





Page d'accueil de Cyclope



Ne pas oublier de se connecter. Pour cela, il faut au préalable :

- 1 Avoir créé son compte
- 2 En avoir informé les personnes référentes à l'Agence de l'eau pour que votre profil d'acteur de l'eau vous soit attribué

Pour mémoire

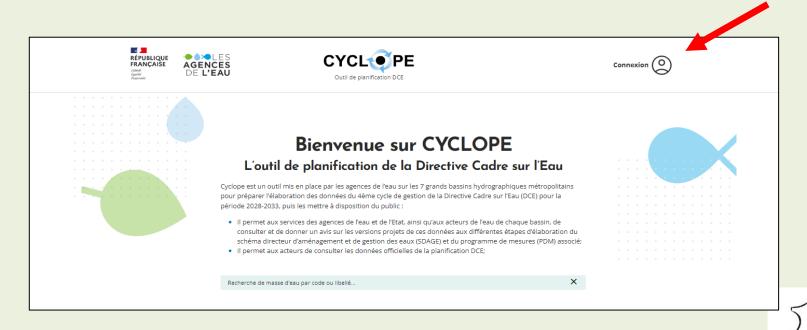
Comment créer un compte sous Cyclope?

> Pour mémoire : comment créer son compte dans Cyclope (1/5)

1 – Accéder à Cyclope en utilisant le lien suivant :

https://cyclope.lesagencesdeleau.fr/accueil
Utiliser préférentiellement Chrome ou Firefox

2 – Cliquer sur le bouton Connexion de la page d'accueil



> Pour mémoire : comment créer son compte dans Cyclope (2/5)

3 – Cliquer sur Créer mon compte :

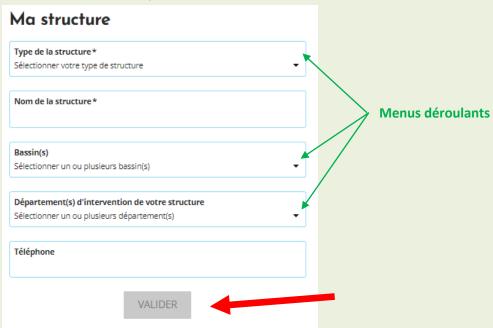


> Pour mémoire : comment créer son compte dans Cyclope (3/5)

4 – Renseigner les différentes rubriques :

- informations personnelles : nom, prénom, adresse mail
- votre structure (utiliser les menus déroulants)





5 - Valider

- => Un message apparaît en bas de la page d'accueil de Cyclope vous informant que la création de compte a été réalisée (date et heure)
- => Un mail vous est alors adressé afin de créer votre mot de passe dont l'expéditeur est : no-reply-PRD@lesagencesdeleau.eu
- 6 Pour valider, la création de votre compte, cliquer sur le lien envoyé

- > Pour mémoire : comment créer son compte dans Cyclope (4/5)
- 7 Créer votre mot de passe en renseignant les rubriques suivantes puis enregistrer:



⇒ Vous êtes alors redirigé vers la page d'accueil de Cyclope



> Pour mémoire : comment créer son compte dans Cyclope (5/5)



=> En cas de problèmes rencontrés lors de la création de votre compte, envoyer un message à l'adresse mail suivante :

cyclope@lesagencesdeleau.eu

=> Lorsque votre création de compte est terminée, merci d'envoyer un mail aux trois adresses suivantes nous en informant afin que nous puissions vous attribuer les droits de consultation et attendre un message de retour de notre part confirmant cette attribution avant de déposer vos avis :

<u>clement.sannier@eau-rhin-meuse.fr</u> <u>elodie.suard@eau-rhin-meuse.fr</u> <u>anne-marie.minster@eau-rhin-meuse.fr</u>



Si cet envoi n'est pas réalisé, vous pourrez déposer un avis mais vous n'aurez pas la possibilité de voir les autres avis déposés pour le même niveau de pression soumis à consultation

Quelles différences entre un profil connecté et non connecté ?

- <u>Données adoptées</u>: données (pressions et état) issues de l'État des lieux de 2019 ou des SDAGE 2022- 2027
- -<u>Données dépôt avis interne</u>: données d'intensités de pression issues des travaux de l'État des lieux 2025 soumises à consultation



Quelles sont les différences entre le profil « non connecté » et le profil « connecté » ? (1/2)

<u>Cas n°1</u>: Non connecté. Quelles sont les informations accessibles ?

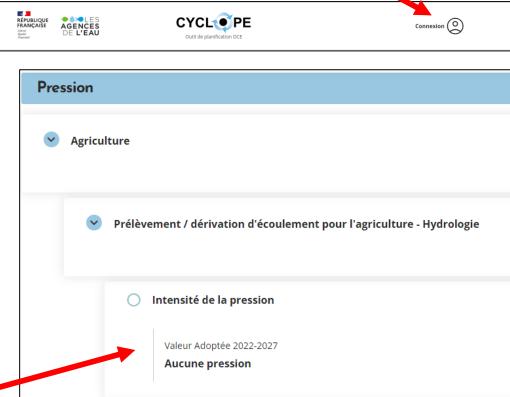
- Les données adoptées du cycle 3 sont visibles pour les 641 masses d'eau de surface du bassin Rhin-Meuse et les 19 masses d'eau souterraine
- ✓ Aucune donnée soumise à la consultation est visible

Exemple: masse d'eau ALBE 1

Donnée adoptée
2022-2027

Valeur Adoptée 2022-2027

Aucune pression - impact
nul





➤ Quelles sont les différences entre le profil non connecté et le profil connecté ? (2/2)

Cas n°2 : Connecté. Quelles sont les informations accessibles ?

✓ Seules les informations concernant les **132 masses d'eau** soumises à consultation sont accessibles (données adoptées du cycle en cours 2022-2027 et données soumises à consultation pour le prochain cycle 2028-2033)

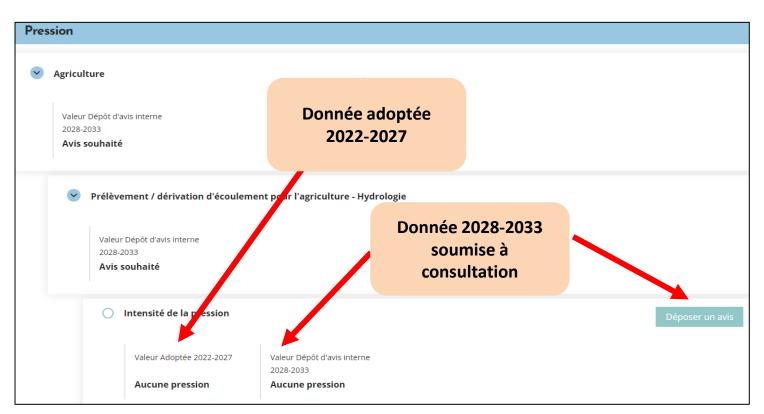
Exemple: masse d'eau ALBE 1











Etapes à suivre pour déposer un avis

1 - Comment accéder à une masse d'eau de mon département?

> Je choisis le bassin pour accéder aux masses d'eau de surface

Cas n°1: Je connais le nom de la masse d'eau





> Je choisis le bassin pour accéder aux masses d'eau de surface

<u>Cas n°2</u>: Je ne connais pas le nom de la masse d'eau / je veux avoir accès à l'ensemble des masses d'eau





> J'utilise le catalogue pour sélectionner une masse d'eau

1 – Je connais la massed'eau => utiliser larecherche rapide

2 – Je ne connais pas la masse d'eau => utiliser les filtres* de recherche pour restreindre le nombre de masses d'eau

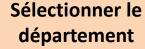


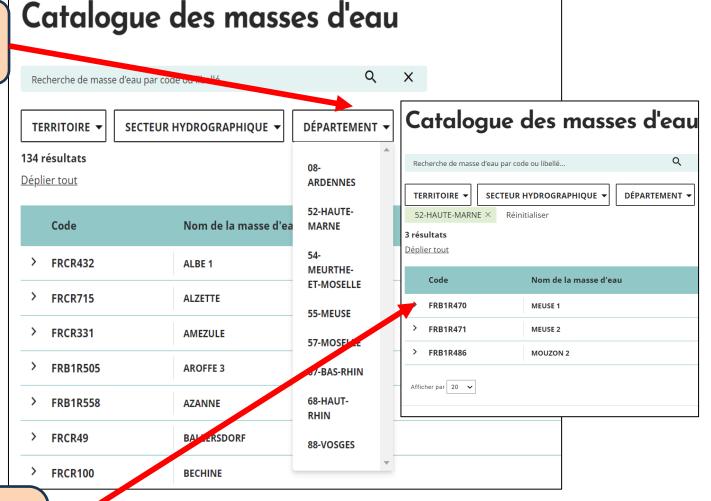


Pour le bassin Rhin-Meuse :

- * : utiliser préférentiellement les filtres : TERRITOIRE (secteur de travail), SECTEUR HYDROGRAPHIQUE (bassin élémentaire) et DEPARTEMENT **
- Pour le filtre CATEGORIE : n'utiliser que les filtres Cours d'eau et Plans d'eau
- Ne pas utiliser les filtres ETAT et PRESSION pour sélectionner une masse d'eau (filtres conçus pour les autres bassins)

> Je veux voir la liste des masses d'eau de mon département



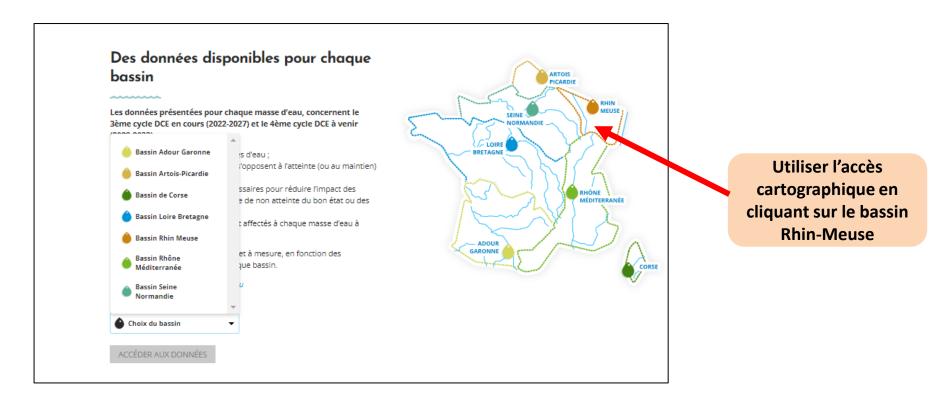


J'accède à la fiche masse d'eau pour visualiser les données => **cliquer** sur son code ou son libellé



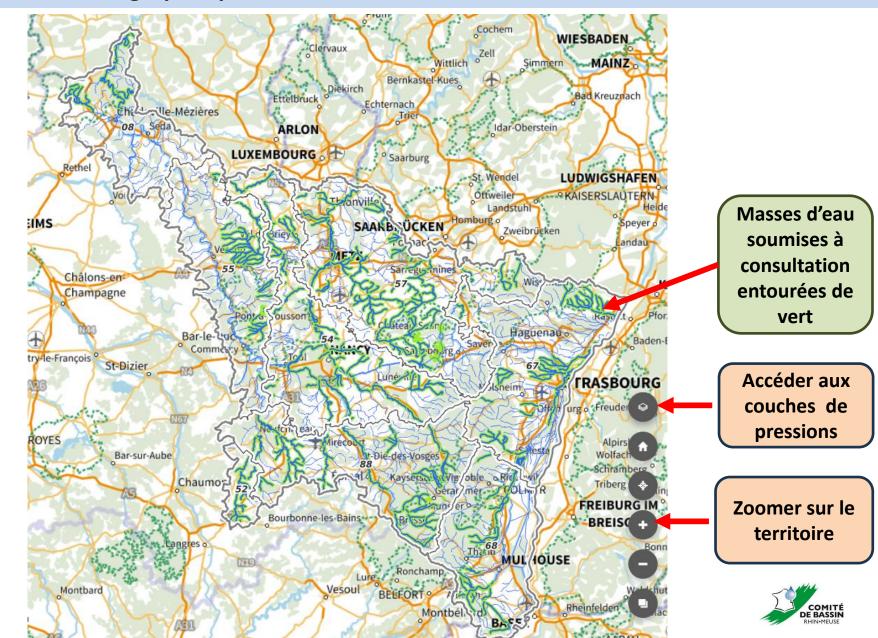
> J'utilise la cartographie pour visualiser les masses d'eau et les pressions

<u>Cas n°3</u>: Je veux avoir une visualisation cartographique de ma masse d'eau et contextualiser les pressions avec les données des masses d'eau non soumises à consultation (2028-2033)

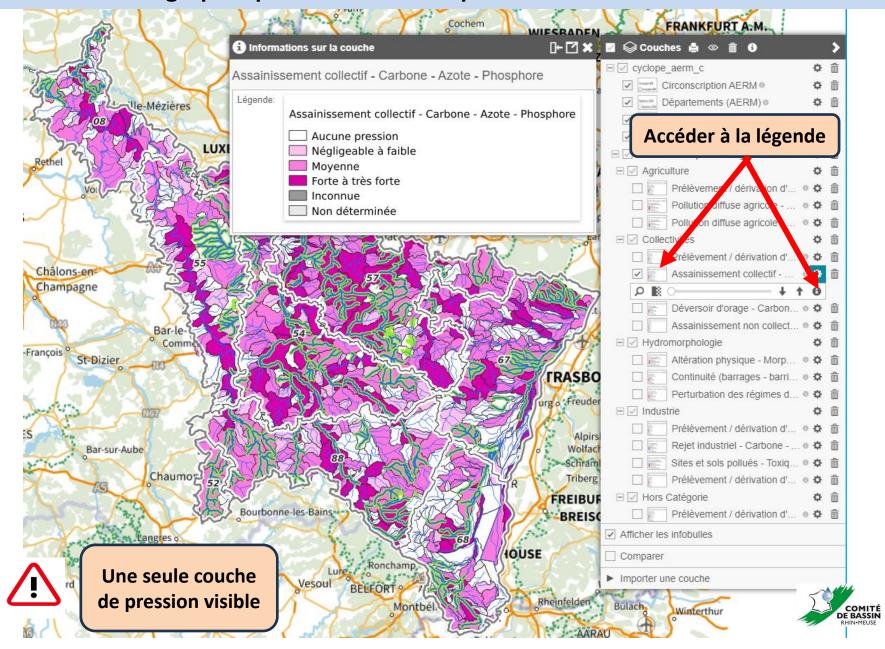




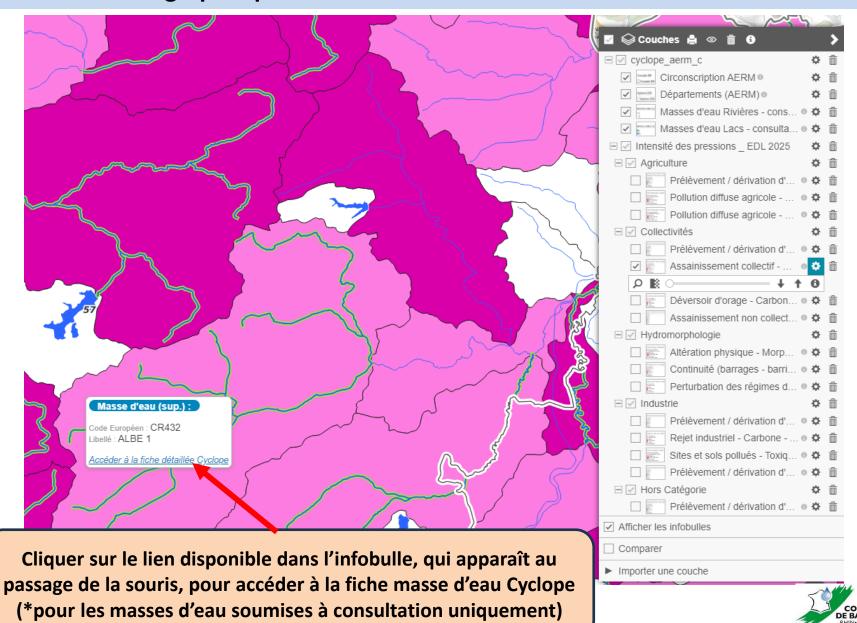
> J'utilise la cartographie pour visualiser les masses d'eau



> J'utilise la cartographie pour visualiser les pressions



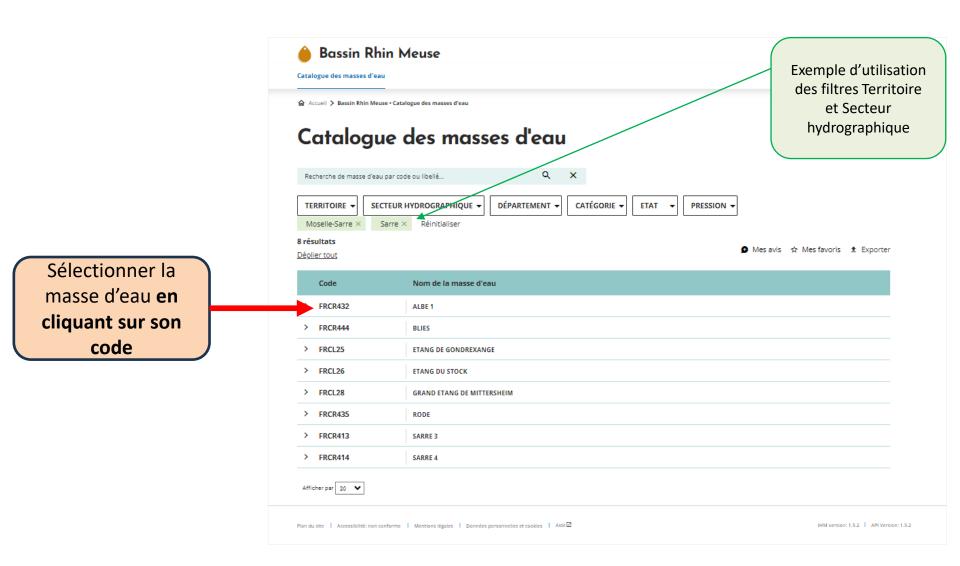
> J'utilise la cartographie pour accéder aux fiches masses d'eau*



Etapes à suivre pour déposer un avis

2 - Comment consulter les informations concernant la masse d'eau sélectionnée ?

> Je consulte les données concernant la masse d'eau (1/2)

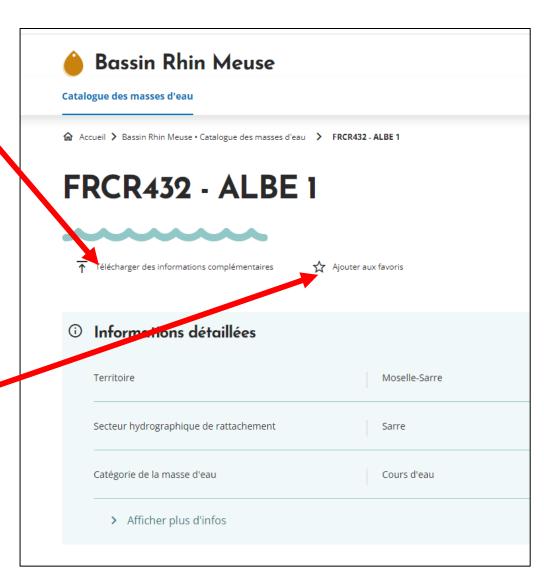




> Je consulte les données concernant la masse d'eau (2/2)

1 – Je peux
télécharger la fiche
« Masse d'eau » issue
des travaux des
SDAGE 2022-2027

2 – Je peux ajouter cette masse d'eau à ma liste de **Favoris**





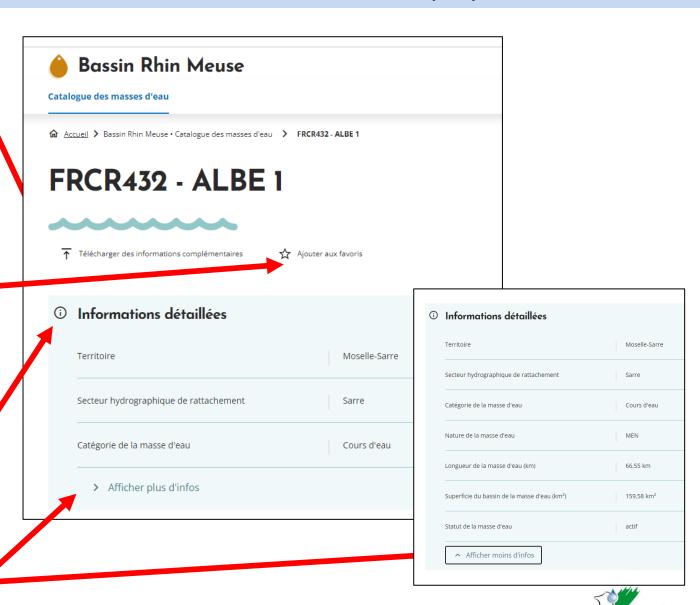
> Je consulte les informations détaillées concernant la masse d'eau (1/2)

1 – Je peux **télécharger** la **fiche « Masse d'eau** » issue des travaux des SDAGE 2022-2027

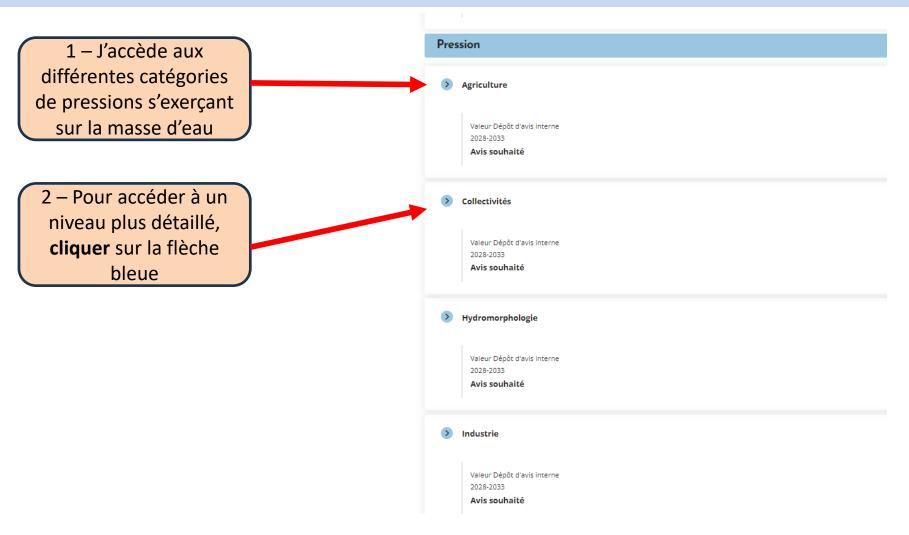
2 – Je peux ajouter cette masse d'eau à ma liste de **Favoris**

3 – J'accède aux caractéristiques principales de la masse d'eau

4 – Je peux accéder à plus d'informations en cliquant sur Afficher plus d'infos



> Je consulte les données de pressions concernant la masse d'eau (2/2)





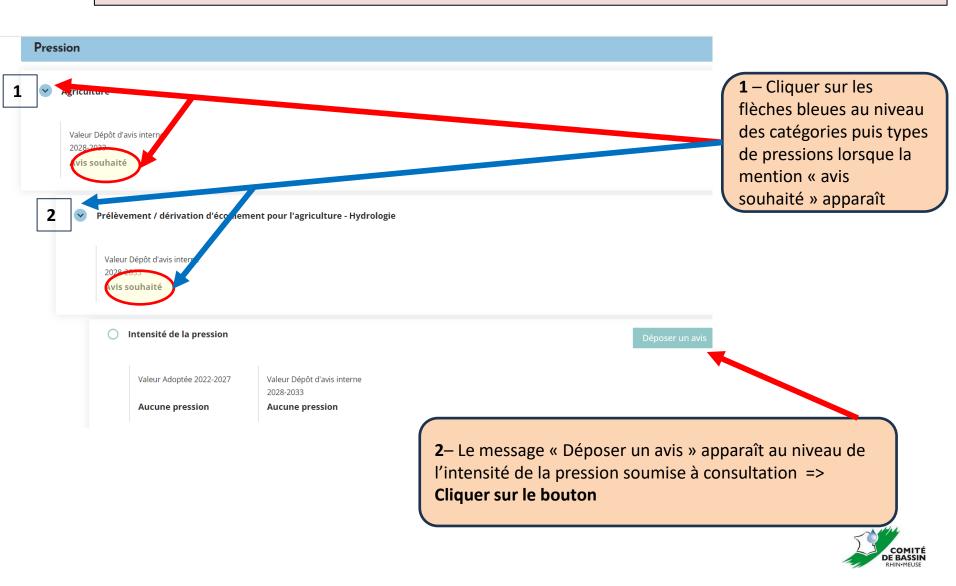
Etapes à suivre pour déposer un avis

3 – Comment identifier la pression pour laquelle un avis est demandé?

> J'identifie une pression pour laquelle un avis est attendu (1/2)



L'avis est attendu sur **l'intensité de la pression** (pour plus d'information voir la notice)



> J'identifie une pression pour laquelle un avis est attendu (2/2)

Pour certaines pressions dont l'intensité est soumise à consultation, un commentaire permet de contextualiser cette intensité Intensité de pression pour laquelle un avis est attendu Pollution diffuse agricole - Nitrates Valeur Dépôt d'avis interne 2028-2033 Avis souhaité Intensité de la pression Valeur Adoptée 2022-2027 Valeur Dépôt d'avis interne 2028-2033 Forte à très forte Forte à très forte Commentaire Valeur Dépôt d'avis interne 2028-2033 Le lessivage du surplus azoté par les pluies Commentaire de l'expert efficaces sur la surface agricole utile génère des ayant déterminé la concentrations très proposition d'intensité de élevées: 100-200 mg NO3/L. À l'échelle de la pression = aide à la masse d'eau, l'impact compréhension sera probablement fort.

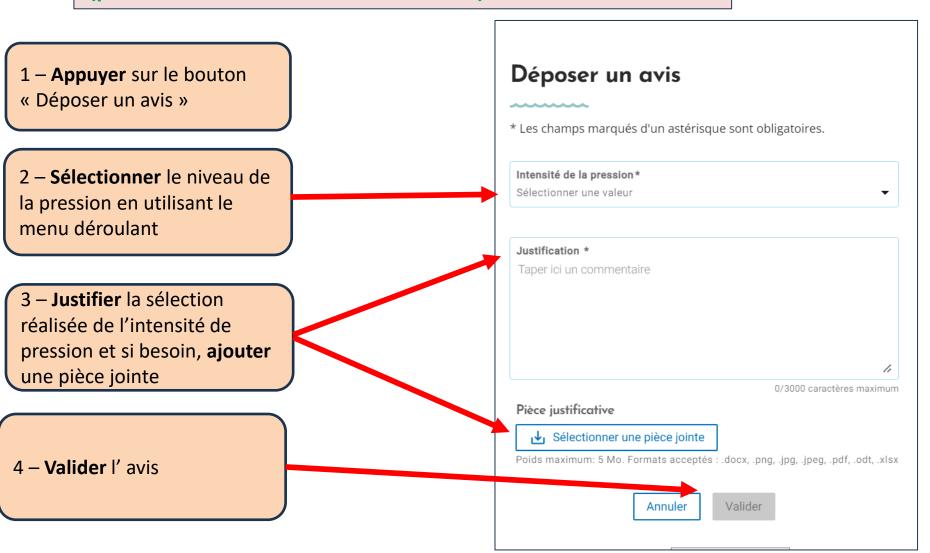
Etapes à suivre pour donner un avis

4 – Comment donner un avis, éventuellement le modifier a posteriori et consulter les avis déposés par d'autres acteurs de la MISEN ?

> Je donne un avis sur l'intensité d'une pression

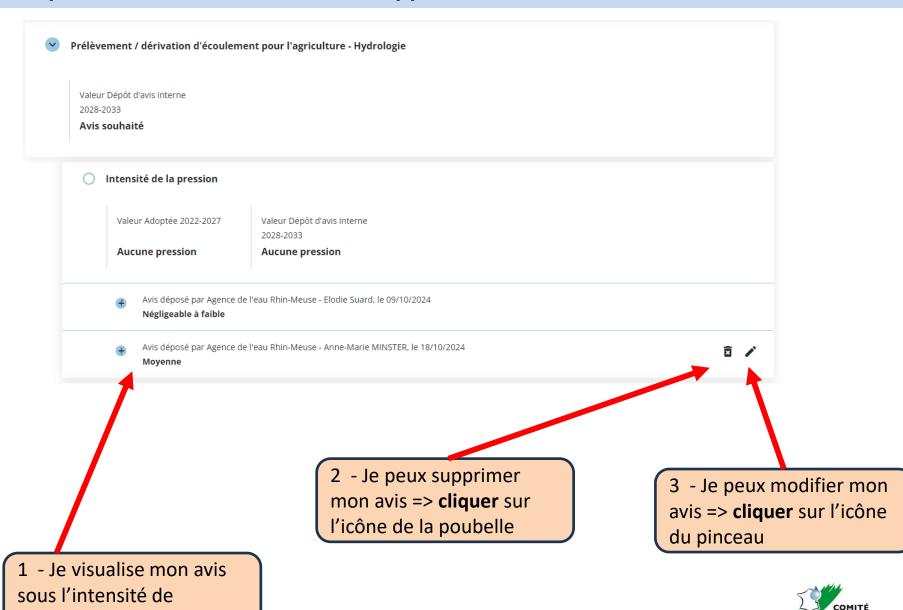


Cela ne sera possible que du 6 novembre 2024 au 6 janvier 2025 (période d'ouverture de la consultation)



> J'ai la possibilité de modifier ou de supprimer mon avis

pression soumise à avis



> J'ai la possibilité de consulter les autres avis déposés sur la même masse d'eau pour la même pression

1 - **Cliquer** sur le signe + pour faire apparaître la justification de la proposition de modification

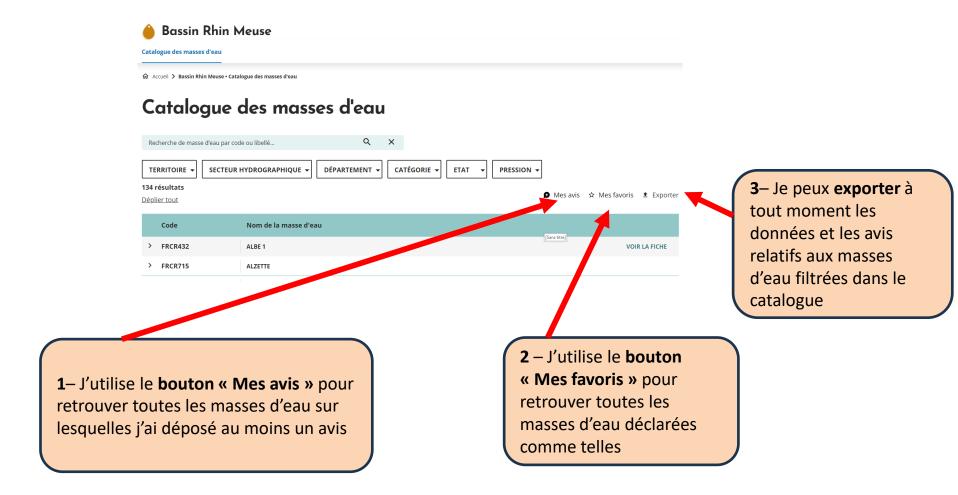
Prélèvement / dérivation d'écoulement pour l'agriculture - Hydrologie Valeur Dépôt d'avis interne 2028-2033 Avis souhaité Intensité de la pression Valeur Adoptée 2022-2027 Valeur Dépôt d'avis interne 2028-2033 **Aucune pression** Aucune pression Avis déposé par Agence de l'eau Rhin-Meuse - Elodie Suard, le 09/10/2024 Négligeable à faible Avis déposé par Agence de l'eau Rhin-Meuse - Anne-Marie MINSTER, le 18/10/2024 Moyenne Test pour guide utilisateur

<u>Télécharger</u>

(I) test 1.xlsx

2 - Cliquer sur
 Télécharger pour prendre connaissance du document justificatif

> J'accède à mes masses d'eau favorites, mes avis et j'exporte





Export Cyclope – Guide de lecture des colonnes disponibles (1/2)

Colonnes utiles = colonnes A à AF

=> A partir de la colonne AG, les informations sont relatives au traitement des avis et ne concernent pas la consultation.

Informations géographiques : colonnes A à D

⇒ Il est possible de filtrer sur le département en colonne D

Cycle et étape de cycle : colonnes F, G

- ⇒ Les données du SDAGE 2022-2027 correspondent à l'étape de cycle [01-11-2024] ADOPTEE

Informations sur les masses d'eau : colonnes G à S

Export Cyclope – Guide de lecture des colonnes disponibles (2/2)

Concept et niveaux de détails : colonnes T à W

- ⇒ Pour la consultation, seul le concept pression est disponible. Pour accéder aux données soumises à consultation ainsi qu'aux commentaires associés il faut :
 - Avoir filtré la colonne G sur [03-11-2024] DEPOT_AVIS_INTERNE
 - Filtrer la colonne W sur Intensité de pression et Commentaire (écarter les cases vides, qui sont associées la mention Avis souhaité, qui est uniquement utilisée pour l'affichage dans Cyclope afin de servir de guide jusqu'aux intensités de pressions soumises à consultation)

Valeur: colonne X

La colonne Y précise si le type de pression est soumis à consultation, <u>indépendamment de la masse d'eau concernée</u>; pour l'intensité de pression associée à l'étape [03-11-2024] DEPOT_AVIS_INTERNE, la valeur est oui dans tous les cas puisque la consultation s'effectue sur l'ensemble des pressions disponibles mais uniquement sur un nombre restreint de masses d'eau.

Informations sur les avis déposés : colonnes Z à AF

⇒ Il est possible de filtrer sur le nom de la structure à l'origine de l'avis en colonne AB

Qui contacter en cas de difficultés ?

Contacts

Connexion à l'outil Cyclope :

https://cyclope.lesagencesdeleau.fr

➤ Pour contacter le support national

cyclope@lesagencesdeleau.eu

> Les personnes référentes au niveau du bassin Rhin-Meuse

<u>clement.sannier@eau-rhin-meuse.fr</u> <u>elodie.suard@eau-rhin-meuse.fr</u> <u>anne-marie.minster@eau-rhin-meuse.fr</u>

